

Loi El Khomri : pour une alternative juste et efficace

À propos du travail et de la lutte contre le chômage, une solution en Bretagne et en France : la



Sécurité/Emploi/Formation

Les communistes breton-ne-s participent aux rassemblements et manifestations pour obtenir le retrait du projet de loi El Khomri.

Ce projet de loi, sous prétexte de simplification et d'intégration des exclus du monde du travail, s'attaque aux principes essentiels du Code du travail et aux protections élémentaires des salarié-e-s :

- les 35 heures sont menacées par l'annualisation du temps de travail qui permettrait aux entreprises de moins de 50 salarié-e-s de leur imposer des périodes à 48, voire 60 heures par semaine alternant avec des périodes de chômage technique
- les heures supplémentaires ne seraient rémunérées qu'à 10 % contre 25 à 50 % actuellement
- la représentativité des syndicats est remise en cause, les patrons pouvant organiser un référendum d'entreprise favorisant le chantage au chômage et aux délocalisations
- l'accord d'entreprise serait plus fort que le contrat de travail à travers des « accords de maintien dans l'emploi »,

augmentant le temps de travail et réduisant les salaires. Les patrons pourraient l'appliquer en licenciant sans indemnités les salariés refusant le chantage.

– si l'entreprise affiche plusieurs trimestres de baisse de chiffre d'affaires, d'activité, de dégradation de trésorerie, une procédure de licenciements économiques serait engagée même si l'entreprise fait partie d'un groupe qui génère de gros profits

– pour les boulots hyper-précarisés et mal rémunérés de l'économie numérique, la relation de « gré à gré » avec l'employeur supplante le contrat de travail : pas de recours à l'inspecteur du travail et le salariés finance lui-même ses cotisations sociales

– le forfait jour provoquant l'épuisement des salarié-e-s par la définition à l'avance d'heures supplémentaires non majorés serait possible sans accord collectif

– le pire sera l'inversion de la hiérarchie des normes rompant avec la tradition du Droit français, protégeant les plus fragiles face aux dominants (locataires face aux propriétaires...)

Ces attaques sans précédent contre les protections des salarié-e-s seront tout aussi inefficaces pour développer les emplois que les mesures d'exonérations de cotisations patronales depuis 1991 (376,3 milliards d'euros reposant sur les financements publics) ou d'exonérations sociales et fiscales annuelles des entreprises (176 milliards par an auxquels il faut ajouter les 41 milliards du CICE depuis) prises depuis 2012 par les gouvernements Ayrault et Valls.

Les communistes proposent plusieurs axes d'intervention pour une société française du partage à zéro chômeurs :

Réorienter l'argent

– Augmenter les salaires et baisser le temps de travail à 32 heures par semaine pour permettre la création de centaines de milliers d'emplois. Écrire un code du travail du 21^e siècle qui permette de contester la mainmise des actionnaires et de la rentabilité financière sur les entreprises.

Lutter efficacement contre le chômage

– Mettre en place une sécurité/emploi/formation financée par un pôle public réunissant la Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque Postale et la participation du secteur bancaire privé : la norme doit être le CDI, les licenciés ne repassent plus par la case « chômage » et suivent des formations financées par un pôle public pour diversifier leurs compétences.

Prendre le contrôle du crédit bancaire, de l'argent public donné aux entreprises pour financer non pas des actionnaires sans contrepartie mais des programmes de création d'emplois et de

formations qualifiantes, de recherche et d'innovation.

De nouveaux droits pour salariés, élus et citoyens sur les choix économiques

– Donner aux salarié-e-s des droits et pouvoirs nouveaux d'intervention dans les choix des entreprises et aux citoyen-ne-s et élu-e-s dans les choix de la cité. Réformer le financement de la protection sociale pour inciter les entreprises à créer des emplois, financer le

développement de la formation professionnelle, mutualiser les dépenses et mieux répartir les prélèvements entre grands groupes et les PME.

En Bretagne concernant :

– **l'agroalimentaire**. Imposer des « prix plancher » à la grande distribution pour justement rémunérer le travail des paysans.

Développer les circuits courts. Favoriser la production paysanne respectueuse de l'environnement dans les administrations publiques (écoles, collectivités locales...), réformer les chambres d'agriculture pour développer une production raisonnée

– **l'économie maritime.** Gestion publique ports régionaux pour développer harmonieusement les flottes de pêches, les transports maritimes, les énergies marines. Développer le transport multimodal (transport maritime-fret ferroviaire ; cabotage-trains de voyageurs). Développer la pêche en préservant les ressources naturelles.

– **l'aménagement du territoire et le ferroviaire.** Articuler TER/TET et LGV. Développer le fret ferroviaire (15 emplois subsistent seulement dans toute la Bretagne). Améliorer les liaisons nord-sud (Brest/Landerneau/Quimper ; Paimpol/Charhaix/Rosporden/Concarneau ; Saint-Brieuc/Loudéac/Pontivy/Auray ; La Brohinière/Ploermel ; Saint-Malo/Dol/Rennes/Messac/ Redon).

Financements du rail public par des taxes sur les sociétés d'autoroutes et la prise en charge par l'État de la dette de la SNCF.

– **la formation tout au long de la vie pour les jeunes Bretonne-s.** Permettre l'accès à des formations qualifiantes pour tous les jeunes précaires subissant les temps partiels (la Région n'offre l'accès aux formations qu'aux salarié-e-s à temps plein). Développer des formations à haut niveau de qualifications pour les emplois de demain (déconstruction navale, énergies marines...).

– **renforcement des cultures communes.** Soutenir les collectivités territoriales (plutôt que les étrangler financièrement par la baisse des dotations de l'État) pour un maillage culturel dans toute la Région (médiathèques publiques, salles de spectacles...). Soutien aux langues

régionales (breton et gallo) dans le cadre des services publics de l'éducation et de la culture.

Dans les semaines qui viennent, les communistes breton-ne-s viendrons débattre avec vous, écouter vos propositions et présenter les leurs. Notre objectif ? Réaliser d'ici l'été une grande consultation citoyenne pour construire le projet qui répondra à vos attentes.

Le Parti communiste français s'engage ainsi pour construire toutes les convergences qui permettront de bâtir une majorité politique nouvelle à gauche, dès les échéances législatives et présidentielle de 2017 pour sortir la France et la Bretagne des impasses dans lesquelles la politique du gouvernement actuel l'enfoncé.